



Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Programme du travail

Bulletin du travail

15 février 2010

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail**. Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

Dans ce numéro

	<i>Page</i>
Analyses et tableaux des données salariales de décembre 2009	1
▪ 4^e trimestre 2009	3
▪ année 2009	6
Négociations clés en cours et à venir	15
Principaux arrêts de travail	20
À paraître dans le prochain numéro	21
Pour plus d'information	21
Liste de distribution ajouter/retirer mon nom	21

Règlements salariaux visant 500 employés ou plus

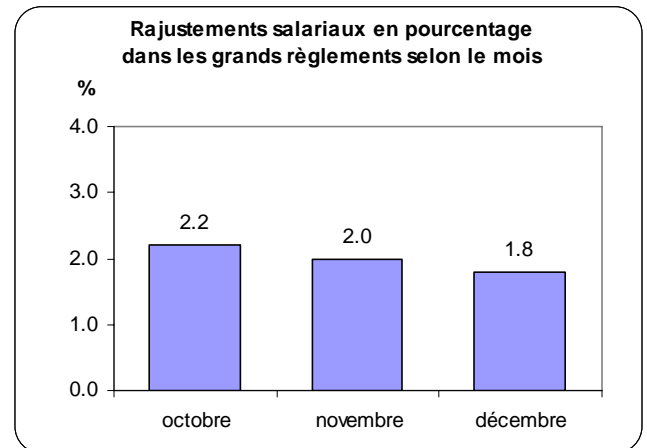
Décembre 2009

Les principales conventions collectives ratifiées en décembre 2009 ont donné lieu à des rajustements salariaux du taux du salaire de base de 1,8 % par année pendant la durée des conventions (2,0 % le mois précédent). Ces données sont basées sur l'examen de

12 conventions visant 20 590 employés. Ceci ne représente que 3,9 % du total des conventions ratifiées et 2,6 % des employés visés en 2009.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 46,9 mois et le rajustement salarial s'établissait à 2,6 % en moyenne, comparativement à un rajustement de 1,8 % et une durée moyenne des conventions de 56,9 mois au cours des ententes courantes.

En décembre 2009, le secteur public enregistre des augmentations salariales supérieures à celle du secteur privé. Le secteur public affiche des rajustements de 2,3 % en moyenne. Ces résultats sont basés sur l'examen de 5 conventions visant 7 280 employés. Les ententes clés incluent celle de la



Société des alcools du Québec qui accorde des rajustements de 2,0 % sur 96 mois à 4 900 employés, et la convention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui accorde des rajustements de 1,7 % en moyenne à 510 employés du secteur public.

Le secteur privé enregistre des rajustements de 1,6 % en moyenne. Ces résultats sont basés sur l'examen de 7 conventions visant 13 310 employés; 7 620 employés de Bell Canada obtiennent un rajustement moyen de 2,0 % sur 4 ans; 950 employés du service à la clientèle de Jazz Air, société en commandite, reçoivent un rajustement salarial de 1,7 % en moyenne.

Les rajustements salariaux vont d'un gel salarial à Finning Canada, à un rajustement de 7,1 % de la Ville de Québec (incluant une restructuration salariale conformément aux normes de travail provinciales); 64,7 % d'employés obtiennent des augmentations salariales allant de 2,0 à 2,9 %, et la Ville de Québec (2,5 % d'employés) est la seule à enregistrer un rajustement supérieur à cette catégorie tandis que 29,6 % d'employés reçoivent des augmentations inférieures à 2,0 % (hormis le gel salarial à Finning Canada qui représente 3,2 % d'employés).

L'abréviation « IVC » que l'on retrouve dans les tableaux suivants représente l'indemnité de vie chère.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le mois

	2009		
	octobre	novembre	décembre
Secteurs			
Secteur public	2,2	2,4	2,3
Secteur privé	2,0	1,3	1,6
Toutes les industries/sphères de compétence			
Rajustements annuels moyens	2,2	2,0	1,8
Sans IVC	2,2	2,0	1,8
Avec IVC	2,0	1,3	-
Moyenne annuelle de 1^{re} année			
Sans IVC	2,3	2,1	1,8
Avec IVC	1,9	1,1	-
Industries			
Services publics	2,4	2,4	-
Construction	2,4	2,5	-

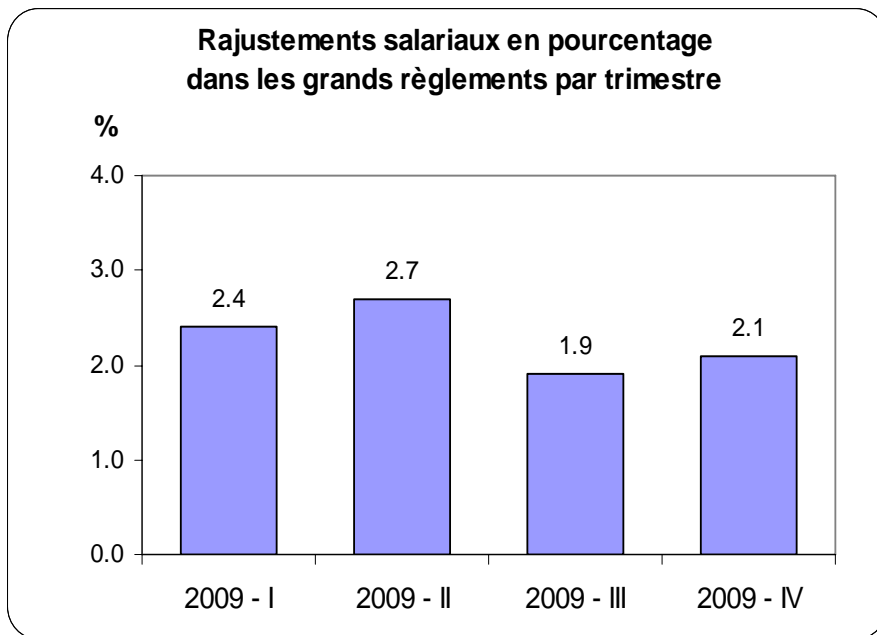
	2009		
	octobre	novembre	décembre
Fabrication	1,7	0,8	1,0
Commerce de gros et de détail	2,5	1,4	1,8
Transport	2,1	2,8	1,7
Information et culture	1,3	2,0	2,0
Finance et services professionnels	2,8	-	-
Éducation, santé et services sociaux	2,3	2,5	1,5
Administration publique	2,2	-	4,4
Sphères de compétence			
Nouvelle-Écosse	2,2	2,5	-
Québec	3,2	0,9	1,9
Ontario	2,0	1,8	1,0
Manitoba	2,4	2,4	2,2
Alberta	4,7	-	1,5
Colombie-Britannique	-	3,0	-
Multiprovince	-	-	0,0
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	1,7	-	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	1,9	2,8	1,9
Sphère de compétence fédérale	1,8	2,8	1,9

Quatrième trimestre 2009

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du quatrième trimestre 2009 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 2,1 % par année pendant la durée de la convention. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 1,9 % enregistrée le trimestre précédent. Les résultats du quatrième trimestre 2009 sont basés sur l'examen de 52 conventions visant 117 810 employés. Ces données ne représentent que 17 % du total des principales conventions ratifiées et 15 % des employés visés en 2009.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,6 % en moyenne, en hausse par rapport à la moyenne enregistrée au cours des ententes courantes. Au cours du quatrième trimestre 2009, la durée moyenne des conventions était de 42,3 mois, comparativement à 40,8 mois au cours des ententes précédentes.

Au cours du quatrième trimestre 2009, le secteur public compte la majorité des employés visés (68,9 %) par les conventions ratifiées en 2009. Dans ce secteur, 81 130 employés visés par 30 conventions obtiennent des rajustements salariaux de 2,3 % en moyenne. Dans le secteur privé, 36 680 employés visés par 22 conventions reçoivent des rajustements de 1,5 % en moyenne. Au cours du quatrième trimestre 2009, 2 conventions clés ont été signées : dans le secteur public, l'entente de l'Association des hôpitaux de l'Ontario accorde à 20 130 professionnels en soins de santé un rajustement de 2,0 % en moyenne; et dans le secteur privé, la convention de Metro Inc. accorde un rajustement de 1,4 % en moyenne à 10 000 employés d'épicerie.



Si l'on observe la sphère de compétence, au cours du quatrième trimestre 2009, l'Alberta affiche le gain salarial le plus élevé au taux de 4,2 %, et les multiprovinces enregistrent le plus faible taux avec un gel salarial dans le cadre d'une seule convention signée par Finning Canada. L'Ontario compte la plus forte concentration d'employés (43,1 %) et enregistre des augmentations salariales de 1,9 % en raison de la convention de l'Association des hôpitaux de l'Ontario qui donne lieu à un rajustement de 2,0 %.

Si l'on examine les secteurs d'activité, au cours du quatrième trimestre 2009, les rajustements salariaux vont de 2,8 % dans le secteur des finances et services professionnels (une seule convention des Services d'entretien Empro) à 1,1 % dans le secteur de la fabrication. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux compte la plus forte concentration d'employés (35,5 %) et enregistre des rajustements de 2,4 % accordés à 41 800 employés visés par 12 conventions. La deuxième concentration d'employés en importance (16,1 %) se trouve dans le secteur du commerce de détail où 19 010 employés obtiennent des rajustements de 1,6 % dans le cadre de 6 conventions (incluant la convention de Metro Inc. susmentionnée).

Au cours du quatrième trimestre 2009, les règlements salariaux vont d'un gel salarial visant 650 employés de service et d'entretien de Finning Canada, à un taux de 7,1 % accordés à 520 employés de Parcs et loisirs de la Ville de Québec (incluant une restructuration salariale conformément aux normes de travail provinciales). La plus grande concentration d'employés (50,9 %) a obtenu des augmentations salariales situées entre 2,0 et 2,9 %. Environ 40,4 % d'employés ont reçu des rajustements inférieurs à 2,0 % (incluant un gel salarial) et 8,7 % d'employés ont reçu des augmentations salariales de 3,0 % ou plus.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le trimestre

	2009			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Secteurs				
Secteur public	2,4	2,8	2,2	2,3
Secteur privé	2,8	1,9	1,6	1,5
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	2,4	2,7	1,9	2,1
Sans IVC	2,4	2,7	2,0	2,1
Avec IVC	3,0	2,9	0,8	1,8
Moyenne annuelle de 1^{re} année				
Sans IVC	2,9	2,6	1,9	2,1
Avec IVC	3,0	2,4	0,0	1,7
Industries				
Industries primaires	2,5	-	-	-
Services publics	4,1	3,0	3,0	2,4
Construction	-	3,7	4,2	2,5
Fabrication	2,9	1,8	1,2	1,1
Commerce de gros et de détail	1,9	2,0	1,9	1,6
Transport	1,9	1,7	0,3	2,1
Information et culture	1,9	2,2	2,7	1,9
Finance et services professionnels	1,6	2,8	2,9	2,8
Éducation, santé et services sociaux	3,6	2,9	2,7	2,4
Loisirs et hôtellerie	2,5	1,5	1,9	-
Administration publique	1,9	2,4	2,0	2,3
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	5,0	-	-
Île-du-Prince-Édouard	3,6	-	-	-

	2009			
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Nouvelle-Écosse	3,0	-	3,4	2,3
Nouveau-Brunswick	-	-	6,0	-
Québec	1,7	2,8	-	2,1
Ontario	2,5	2,5	2,2	1,9
Manitoba	2,8	3,2	-	2,4
Saskatchewan	5,3	-	4,8	-
Alberta	4,5	4,5	4,5	4,2
Colombie-Britannique	-	2,8	2,9	3,0
Territoires	-	2,4	-	-
Multiprovince	-	-	3,0	0,0
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	1,7	1,7	1,7	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	1,9	1,3	0,3	2,0
Sphère de compétence fédérale	1,8	1,6	0,8	1,8

Principales conventions collectives ratifiées en 2009

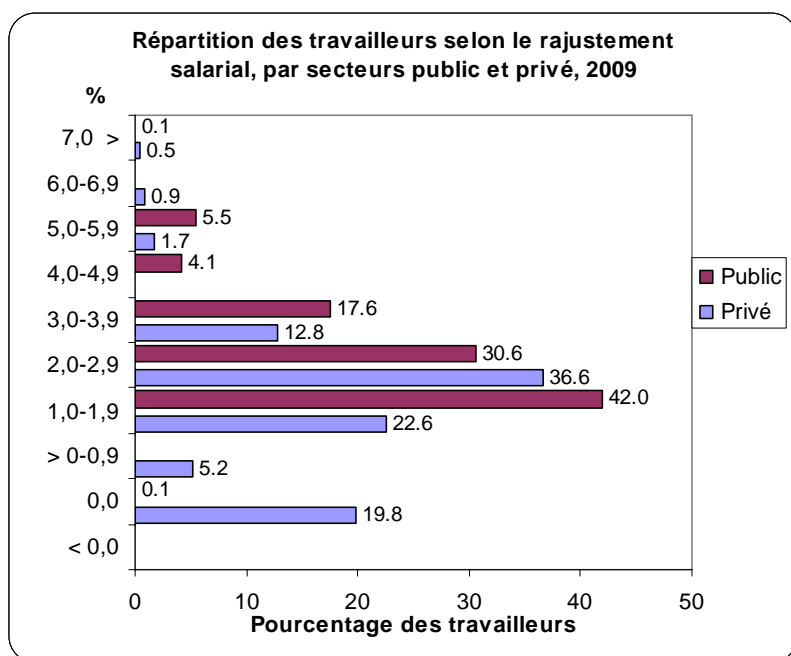
En 2009, les principales conventions collectives ratifiées (visant 500 employés ou plus) ont donné lieu à des rajustements salariaux du taux du salaire de base de 2,4 % par année pendant la durée des conventions. Les rajustements salariaux augmentent graduellement pendant quelques années (1,8 % en 2004; 3,3 % en 2007) mais baissent à 3,2 % en 2008, affichant une moyenne annuelle de 2,4 % en 2009. Cependant, l'augmentation des rajustements salariaux reste supérieure au taux d'inflation (IPC) de 0,3 % en 2009.

Les conventions ratifiées en 2009 donnent lieu à des rajustements salariaux inférieurs à ceux enregistrés au cours des ententes précédentes. Les données de 2009 sont basées sur l'examen de 304 conventions visant 783 500 employés. Lors des précédentes négociations, les rajustements salariaux s'établissaient à 2,7 % en moyenne, comparativement à 2,4 % au cours des conventions ratifiées en 2009. La durée moyenne des conventions s'établissait à 42,7 mois, comparativement à 41,4 mois en 2009.

Le résultat relativement modéré affiché en 2009 a été largement influencé par les faibles rajustements enregistrés dans le secteur public fédéral (1,7 % de rajustement accordé à 214 940 employés) ainsi que 3 conventions d'Air Canada qui donnent lieu à un gel salarial visant 22 530 employés. La Ville de Toronto signe 5 conventions visant 28 800 employés qui obtiennent des augmentations salariales de 2,0 % en moyenne. Aussi, 33 790 fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario reçoivent un rajustement salarial annuel de 1,9 % en moyenne.

Par ailleurs, 28 500 employés du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador obtiennent un rajustement salarial moyen de 5,0 % dans le cadre de 11 conventions. En Alberta, les règlements salariaux donnent également lieu à des augmentations relativement élevées de 4,5 % en moyenne pour 32 000 employés.

Les principales conventions collectives ratifiées en 2009 n'ont donné lieu à aucune réduction salariale. Cependant, 3,4 % d'employés (26 780 employés visés par 8 conventions) font l'objet d'un gel salarial. En 2009, 6 conventions donnent lieu à des rajustements allant de 0,1 à 0,9 % et visant 0,9 % d'employés. Environ 38,7 % d'employés (303 320 employés) obtiennent des augmentations allant de 1,0 à 1,9 %; 31,6 % (247 450 employés) reçoivent des augmentations allant de 2,0 à 2,9 %; 16,8 % (131 690 employés) obtiennent des augmentations allant de 3,0 à 3,9 %, et 8,6 % (67 440 employés) reçoivent des augmentations salariales moyennes de 4,0 % et plus.



En 2009, le secteur privé enregistre des rajustements salariaux de 1,8 %, tandis que le secteur public affiche des rajustements de 2,5 % en moyenne. Le secteur public compte la majorité des conventions ratifiées (71,4 %) et d'employés visés (83,2 %). Les résultats de ce secteur sont basés sur l'examen de 217 conventions visant 651 910 employés. Dans le secteur privé, 87 conventions visant 131 590 employés ont été ratifiées.

Le secteur public enregistre les plus faibles rajustements salariaux dans la sphère de compétence fédérale (214 940 employés obtiennent des rajustements de 1,7 %). Les gains salariaux les plus élevés au taux de 5,0 % sont accordés à 28 500 employés en Terre-Neuve-et-Labrador et 1 860 employés en Saskatchewan, et en Alberta, 26 770 employés reçoivent des gains salariaux de 4,6 %. Au Québec, dans le secteur public,

21 270 employés obtiennent des rajustements de 2,5 % en moyenne. En Ontario, 280 020 employés du secteur public reçoivent des rajustements de 2,4 % en moyenne. Dans le secteur public, l'administration locale enregistre une augmentation moyenne de 2,8 %; l'administration provinciale, 2,3 %, et la sphère de compétence fédérale affiche le plus faible rajustement salarial au taux de 1,7 % en moyenne. Les corporations de la Couronne et le secteur des services publics enregistrent des rajustements salariaux de 2,2 % en moyenne.

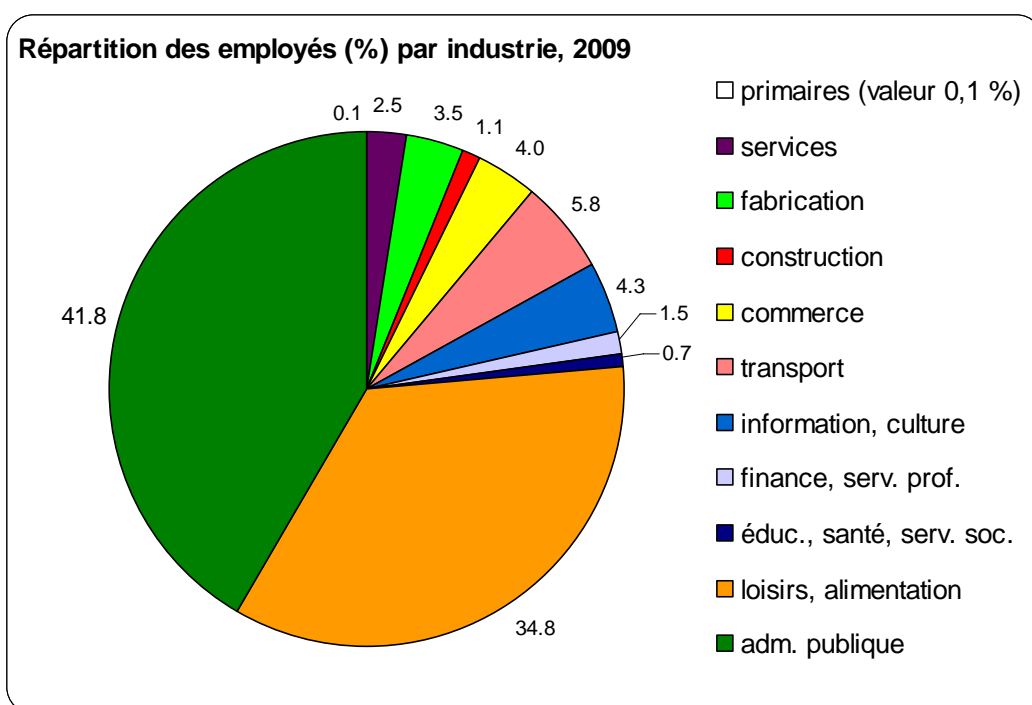
Dans le secteur privé, les rajustements les plus élevés sont enregistrés au Nouveau-Brunswick où 2 700 employés obtiennent des rajustements de 6,0 %, et en Alberta où 5 230 employés reçoivent des rajustements de 4,1 % en moyenne. La sphère de compétence fédérale enregistre le plus faible rajustement au taux de 1,1 % accordé à 46 240 employés dont la plupart se trouve à Air Canada faisant l'objet d'un gel salarial. Voici la moyenne des rajustements enregistrés dans les secteurs privés selon les provinces : Québec, 1,7 % (12 100 employés); Ontario, 1,8 % (39 440 employés); Manitoba, 2,3 % (4 850 employés); Colombie-Britannique, 2,7 % (5 440 employés) et Nouvelle-Écosse, 2,9 % (4 700 employés).

Si l'on observe les sphères de compétence, les secteurs public et privé combinés, la sphère de compétence fédérale enregistre le plus faible rajustement salarial au taux de 1,6 % accordé à 261 180 employés. Le Nouveau-Brunswick (2 700 employés) affiche le rajustement le plus élevé au taux de 6,0 % en moyenne suivi par Terre-Neuve-et-Labrador (28 500 employés) et la Saskatchewan (1 860 employés), tous les deux avec un taux de 5,0 %.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de l'administration publique compte la plus forte concentration d'employés, soit 41,8 % de l'ensemble des employés visés par les conventions ratifiées en 2009. Dans ce secteur, 327 530 employés visés par 64 conventions obtiennent des augmentations de 2,1 % en moyenne. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui comporte la deuxième plus forte concentration d'employés (34,8 %) enregistre des augmentations de 3,0 % visant 272 310 employés dans le cadre de 128 conventions. Ces deux derniers secteurs représentent plus des trois-quarts (76,6 %) des employés visés par les conventions ratifiées en 2009. La moyenne relativement élevée de 3,0 % du secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux est due en grande partie au grand nombre des conventions ratifiées par le secteur de l'éducation en Ontario, les universités au Québec, Ontario, et Saskatchewan, ainsi qu'à plusieurs ententes signées en Terre-Neuve-et-Labrador qui donnent lieu à des rajustements de 5,0 % en moyenne.

Le secteur de la construction enregistre la plus forte moyenne d'augmentation salariale au taux de 3,7 % dans le cadre de 9 conventions visant 8 760 employés. Le secteur du transport affiche le plus faible rajustement salarial au taux de 1,1 % dans le cadre de 20 conventions visant 45 380 employés; ce secteur comprend 22 530 employés d'Air Canada et 950 employés de Greyhound Canada Transport Corp. faisant tous l'objet d'un gel salarial.

Les rajustements salariaux sont en baisse dans tous les secteurs d'activité à l'exception de 3 secteurs : le secteur des services publics affiche 3,0 % en 2009 (2,3 % en 2008); le secteur de la fabrication enregistre des rajustements de 1,6 % (1,1 % en 2008) et le secteur des loisirs et de l'hôtellerie affiche des rajustements de 2,0 % en 2009 (1,9 % en 2008). (Veuillez noter que différentes conventions collectives ont été ratifiées en 2008 et 2009.)



Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon l'année

	2006	2007	2008	2009
Secteurs				
Secteur public	2,6	3,4	3,5	2,5
Secteur privé	2,3	3,2	2,5	1,8
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	2,5	3,3	3,2	2,4
Sans IVC	2,5	3,3	3,4	2,4
Avec IVC	2,6	3,4	1,7	2,3
Moyenne annuelle de 1^{re} année				
Sans IVC	2,4	3,9	3,8	2,6
Avec IVC	2,6	3,5	1,9	1,9
Industries				
Industries primaires	2,8	4,7	4,3	2,5
Services publics	2,3	3,9	2,3	3,0
Construction	3,7	3,4	5,4	3,7
Fabrication	2,3	2,5	1,1	1,6
Commerce de gros et de détail	1,2	2,4	2,8	1,7
Transport	2,1	2,7	3,1	1,1
Information et culture	2,5	3,0	2,0	2,0
Finance et services professionnels	2,8	3,6	2,8	2,6
Éducation, santé et services sociaux	2,6	3,5	3,8	3,0
Loisirs et hôtellerie	2,9	3,3	1,9	2,0
Administration publique	2,8	3,4	2,8	2,1
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	1,6	5,0	5,0
Île-du-Prince-Édouard	2,7	2,8	3,0	3,6
Nouvelle-Écosse	3,2	3,0	4,1	2,9

	2006	2007	2008	2009
Nouveau-Brunswick	3,0	2,5	3,7	6,0
Québec	2,1	3,2	2,3	2,2
Ontario	2,5	3,1	2,6	2,4
Manitoba	2,6	3,0	3,4	2,8
Saskatchewan	2,1	4,1	5,1	5,0
Alberta	3,4	4,9	4,8	4,5
Colombie-Britannique	2,5	3,0	2,7	2,8
Territoires	3,0	3,0	4,4	2,4
Multiprovince	3,6	3,6	-	2,3
<i>Loi sur les relations de travail dans la fonction publique</i>	2,7	2,8	3,0	1,7
<i>Code canadien du travail, partie I</i>	2,0	2,7	2,9	1,2
Sphère de compétence fédérale	2,3	2,8	2,9	1,6

Note : Les données pour 2009 englobent les mois de janvier à décembre.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon les secteurs public et privé, données chronologiques depuis 1989

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
1989	5,2	5,2	5,2
1990	5,6	5,7	5,6
1991	3,4	4,4	3,6
1992	2,0	2,6	2,1
1993	0,6	0,8	0,7
1994	-0,0	1,2	0,3
1995	0,6	1,4	0,9
1996	0,5	1,7	0,9
1997	1,1	1,8	1,4
1998	1,6	1,8	1,7
1999	1,9	2,7	2,2

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
2000	2,5	2,4	2,5
2001	3,4	3,0	3,3
2002	2,9	2,6	2,8
2003	2,9	1,2	2,5
2004	1,4	2,3	1,8
2005	2,3	2,5	2,3
2006	2,6	2,3	2,5
2007	3,4	3,2	3,3
2008	3,5	2,5	3,2
2009	2,5	1,8	2,4

Note : Les données pour 2009 englobent les mois de janvier à décembre.

Les grands règlements salariaux visent les unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 200 Ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDCC.

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

Des [tableaux plus détaillés \(format PDF, 259 Ko\)](#) indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour les secteurs public et privé, les sphères de compétence et les industries.

Les principales ententes conclues en décembre 2009

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en % *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Fabrication				
Les manufacturiers associés du vêtement de la province de Québec inc. Montréal, Québec UNITE HERE Canada (FAT-COI/CTC) employés de production	1 500	0,9	48,0	30 nov 2013
MOLSON Coors CANADA Toronto, Ontario Syndicat canadien des travailleurs de brasseries et travailleurs en général, section locale 325 (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien	630	1,0	84,0	31 déc 2016
Rio Tinto Alcan Alma, Québec Synd. intl. des travailleurs unis en métallurgie, papier, foresterie, caoutchouc, fabrication, énergie, services, etc. (FAT-COI/CTC) employés de production et préposés à l'entretien	710	1,1	24,0	31 déc 2011
Rio Tinto Alcan Jonquière, Québec Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres trav. et travailleuses du Canada (TCA Canada) (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien; gens de métier	1 250	1,1	24,0	31 déc 2011
4 conventions	4 090	1,0	42,0	
Commerce de gros et de détail				
Finning (Canada), division de Finning International Inc. à l'échelle de la province, Colombie-Britannique; et à l'échelle du territoire, Yukon Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (FAT-COI/CTC) employés des services et préposés à l'entretien; employés d'entrepôt	650	0,0	24,0	14 avr 2011

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en % *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Manitoba Société des Alcools à l'échelle de la province, Manitoba Syndicat des employés de la fonction publique et des employés généraux du Manitoba (CTC) employés des services administratifs; commis de détail; employés d'entrepôt	810	2,2	47,8	24 mar 2013
Société des alcools du Québec à l'échelle de la province, Québec Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la S.A.Q. (Synd. ind. national) employés de bureau; commis de détail	4 900	2,0	96,0	31 mar 2017
3 conventions	6 360	1,8	82,5	
Transport				
Jazz Air, société en commandite à l'échelle du réseau, Multiprovince Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres trav. et travailleuses du Canada (TCA Canada) (CTC) employés du service à la clientèle	950	1,7	42,4	13 jan 2013
1 convention	950	1,7	42,4	
Information et culture				
Bell Canada à l'échelle de la province, Ontario; et à l'échelle de la province, Québec Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (CTC) employés de bureau	7 620	2,0	48,0	31 mai 2013
1 convention	7 620	2,0	48,0	
Éducation, santé et services sociaux				
Mount Royal University Calgary, Alberta Mount Royal Support Staff Association (Synd. ind. local) employés de bureau; employés des services techniques	540	1,5	36,0	30 jun 2012

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en % *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
1 convention	540	1,5	36,0	
Administration publique				
Agence canadienne d'inspection des aliments à l'échelle du Canada, Multiprovince L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (Synd. ind. national) vétérinaires	510	1,7	49,0	30 oct 2011
Ville de Québec Québec, Québec Fédération indépendante des syndicats autonomes (Synd. ind. national) employés des services récréatifs	520	7,1	48,0	31 déc 2010
2 conventions	1 030	4,4	48,5	
Conventions avec IVC - 0 convention				
	0	0,0	0,0	
Conventions sans IVC - 12 conventions				
	20 590	1,8	56,9	
Toutes les conventions - 12 conventions				
	20 590	1,8	56,9	

Négociations clés en cours et à venir visant 500 employés ou plus

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Négociations en cours				
Sphère de compétence fédérale, secteur public				
Société canadienne des postes	ACMPA	6 460	N	déc 09
Société canadienne des postes	STTP	6 000	N	sep 09
Saskatchewan Telecommunications	SCEP	3 460	N	mar 10
Gouvernement du Canada	ACAF	2 260	N	nov 09
Sphère de compétence fédérale, secteur privé				
British Columbia Maritime Employers Association	ILWU Canada	4 500	N	mar 10
VIA Rail Canada Inc.	TCA Canada	2 910	N	déc 09
Chemins de fer nationaux du Canada	Teamsters Canada	2 000	ARB	déc 07 / déc 08
Chemin de fer Canadien Pacifique	FIOE/ Teamsters Canada	1 500	N	déc 09
Air Canada Jazz - Jazz Air Inc.	Association des pilotes de lignes internationales	1 150	N	jun 09
TELUS Communications (Québec) Inc.	SCFP	1 010	N	déc 09
Groupe TVA Inc.	SCFP	1 000	N	déc 09
Association des employeurs maritimes (Qc)	SCFP	950	N	déc 08
Jazz Air, société en commandite	SAABC	780	N	jun 09
NAV CANADA	TCA Canada	350	ARB	jun 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public				
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux	Divers syndicats	174 820	N	mar 10
Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires	Divers syndicats	108 270	N	mar 10
Health Employers Association of British Columbia	Divers syndicats	73 050	N/PR	mar 10
Gouvernement du Québec	Divers syndicats	68 990	N	mar 10
Gouvernement de la Colombie-Britannique	BCGEU	29 000	N	mar 10
Comité patronal de négociation des collègues	Divers syndicats	28 850	N	mar 10
Saskatchewan Association of Health Organizations	Health Sciences Association of Saskatchewan/ SCFP/SFPS/UIES	27 500	CO	mar 08 / mar 09
Community Social Services Employers' Association	BCGEU	15 000	N	mar 09
Association des hôpitaux de l'Ontario	UIES	15 000	MED	oct 09
Ville de Montréal	Divers syndicats	14 030	ARB/NaAT/AT	déc 06 / août 08
Gouvernement de la Saskatchewan	SCFP/SFPS	13 690	N	sep 09
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP/SESPPNB	12 160	N	déc 08 - mar 10
Regional Health Authorities of Manitoba	Manitoba Nurses' Union	11 000	N	sep 09

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges	SEFPO	8 600	MED	août 09
Capital District Health Authority of Manitoba	SFPNE	8 350	N	oct 09
Nova Scotia Association of Health Organizations	Nova Scotia Nurses' Union/TCA Canada	6 570	PR/N	mar 09 - oct 09
Emergency Health Services Commission (C.-B.)	SCFP	3 500	N	mar 10
Gouvernement du Yukon	AFPC	3 200	N	déc 09
Ville de Toronto	AIP	3 000	N	déc 09
Université de Regina et Université de la Saskatchewan	SCFP	2 400	N	déc 09
SaskPower	FIOE/SCEP	2 080	N	déc 09
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP	1 650	N	oct 09
Ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard	PEIUPSE/Union internationale des opérateurs-ingénieurs	1 610	ARB/CO	mar 09
Ville de Saskatoon	SCFP	1 490	N	déc 09
Hydro-Québec	Ingénieurs	1 490	N	déc 08
Ville d'Edmonton	Police	1 450	ARB	déc 08
Ville de Regina	SCFP	1 200	N	déc 09
Le Réseau de transport de la Capitale	CSN	920	N	jun 09
Ville de Québec	FPPVQ	800	ARB	déc 06

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Halifax Regional School Board	SCFP	770	N	juil 09
Gouvernement du Yukon	AEY	690	ARB	jun 09
Gouvernement du Nunavut	Nunavut Teachers' Association	640	N	jun 09

Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé

Interior Forest Labour Relations Association, Council on Northern Interior Forest Employment Relations	Métallos	4 000	N	jun 09
Vale Inco (Ont.)	Métallos	3 450	AT	mai 09
Calgary Co-operative Association Limited	Union of Calgary Co-operative Employees	3 400	N	oct 09
Dominion Stores (T.-N.-L.)	TCA Canada	1 700	CO	déc 09

*

ARB - Arbitrage
 AT - Arrêt de travail
 CO - Conciliation
 MED - Médiation
 MaAT - Médiation après un arrêt du travail

N - Négociation
 NPA - Négociation postérieure à l'arbitrage
 NaAT - Négociation après un arrêt de travail
 NPC - Négociation postérieure à la conciliation
 NPM - Négociation postérieure à la médiation
 PR - Projet de règlement

Notes:

Le trait d'union (-) dans la colonne **Mois d'expiration** indique que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, à compter de septembre 2007 à janvier 2008 inclusivement et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **sep 07 - jan 08**.

La barre oblique (/) signifie que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, soit en juillet 2007 ou avril 2008 et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **juil 07/avr 08**.

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Négociations à venir			
Sphère de compétence fédérale, secteur public			
Rien à signaler.			
Sphère de compétence fédérale, secteur privé			
Rien à signaler.			
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public			
Alberta Health Services	UNA	23 500	mar 10
Gouvernement du Manitoba	MGEU	13 500	mar 10
Universités (Ont.)	Divers syndicats	6 870	mai / jun 10
British Columbia Hydro and Power Authority	Divers syndicats	3 140	mar 10
Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé			
Association de la construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec et Association provinciale des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	Conseil provincial du Québec des métiers de la construction	173 360	avr 10
Secteur de la construction (Ont.)	Divers syndicats	110 740	avr 10
Canada Safeway Limited (Alberta)	TUAC	10 725	mar 10
Extendicare (Canada) Inc., Nursing Homes	UIES	2 870	avr 10
Lakeside Packers, division de Lakeside Feeders Ltd.	TUAC Canada	2 100	déc 09

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
Leisureworld Inc.	UIES	2 070	avr 10
Central Care Corporation	Divers syndicats	1 660	mar / avr 10
Maple Leaf Consumer Foods, division de Maple Leaf Foods Inc.	TUAC Canada	1 200	mar 10

Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus du **22 janvier au 4 février 2010**.

Des mises à jour du [Rapport hebdomadaire](#) et de la [Liste complète](#) sont disponibles sur Internet.

Employeur, emplacement, syndicat et employés	Litige(s)	Début	Fin
Ville de Montréal Montréal, Québec Syndicat canadien de la fonction publique 5 000 employés d'extérieur	Sous-traitance, contrat de travail et salaires	25 jan 2010 Grève tournante	
US Steel Canada Inc. Hamilton, Ontario Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 870 employés de production	Non disponible	3 août 2009 Lock-out	
Vale Inco Sudbury, Ontario Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes 3 450 employés de fonderie et de raffinerie et mineurs	Non disponible	13 jul 2009	

À paraître dans le prochain numéro

- Liste des conventions collectives en cours
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour
- Pratiques innovatrices en milieu de travail

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants sont traités :

- négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieu de travail.

Pour plus d'information ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Analyse et information sur les négociations collectives](#) ou veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle au 1-800-567-6866

Région d'Ottawa-Gatineau au 819-997-3117

Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail*, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

[RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#)